

À l'avant-garde des municipalités du Québec

La Ville de Sorel-Tracy lance officiellement son Agenda 21 local

(Sorel-Tracy, le 9 novembre 2006) C'est en présence de nombreux invités et partenaires que la Ville de Sorel-Tracy a procédé au lancement de son Agenda 21 local, le 6 novembre dernier en ouverture d'assemblée publique du conseil municipal.

Ce lancement est l'aboutissement du projet pilote que la Ville avait amorcé en février 2005, conjointement avec la municipalité de Saint-Félicien, qui doit elle aussi, présenter son propre Agenda 21 en janvier prochain. L'Agenda 21 local de Sorel-Tracy, l'un des premiers au Québec, vise donc à doter la Ville de Sorel-Tracy d'une vision d'avenir et d'un plan d'action en développement durable qui guidera les élus et les dirigeants municipaux dans leurs prises de décision. « *Nous habitons un coin de pays exceptionnel et il est de notre devoir de le mettre en valeur et d'en faire un milieu de vie agréable pour tous et ce, en assurant la pérennité de notre communauté* » a déclaré le maire Marcel Robert à l'occasion de ce lancement.

Afin d'assurer la mise en œuvre de cet Agenda 21, le conseil municipal de Sorel-Tracy a mandaté le Technocentre en écologie industrielle en lui octroyant un premier montant de 25 000 \$. M. Yves Fortin, chargé de projet pour le Technocentre, dirigera le comité de suivi qui travaillera à mettre sur pied des projets concrets touchant les sphères économique, environnementale et sociale. M. Fortin est conscient de la somme de travail à accomplir. « *La réalisation d'un Agenda 21 et surtout sa mise en œuvre constituent un défi non négligeable qui nécessite de changer en profondeur notre façon de penser et de travailler* ».

Parmi les pistes d'actions déjà identifiées au sein de l'Agenda 21, on retrouve, entre autres, le développement du logement social, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments de la Ville et l'élaboration d'une politique de foresterie urbaine. La version numérique du document est disponible sur le site de la ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca.

La réalisation de l'Agenda 21 local de Sorel-Tracy a été rendue possible grâce à la collaboration du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM), du Groupe d'études interdisciplinaires en géographie et environnement régional de l'Université du Québec à Montréal (GEIGER), du Centre interuniversitaire de recherche en développement territorial (CRDT) et du Centre québécois de développement durable (CQDD). Ce projet a également pu voir le jour grâce à un financement multipartite de 20 000\$ de chacune des deux municipalités impliquées, et de 148 555\$ de la part du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et son partenaire financier, le gouvernement du Québec.

Annexe 1

Membres du comité de suivi

Daniel Chartrand, éducation, Commission scolaire de Sorel-Tracy

Jean-François Daigle, communautaire, d.g. Corporation de développement communautaire

Serge Dauphinais, éducation, Cégep de Sorel-Tracy

Yves Fortin, environnement, *chargé de projet*, Technocentre

Michèle Lacombe, gouvernance, conseillère Ville de Sorel-Tracy

René Lachapelle, santé, CSSS

Louis Latraverse, communications, Ville de Sorel-Tracy

Mario Lazure, gouvernance, d.g. Ville de Sorel-Tracy

Jérémie Parent, économique, SDC du Vieux-Sorel

Claude Piché, économique, d.g. CLD du Bas-Richelieu

Sylvie Pouliot, économique, d.g. SADC du Bas-Richelieu

Marcel Robert, gouvernance, maire de Sorel-Tracy

